



## En février, SFR continue de mener les déploiements 4G, suivi par Free Mobile

Les mois se suivent et se ressemblent. SFR a une nouvelle fois mené les déploiements d'antennes 4G, notamment sur les 800 MHz, sur lesquels plusieurs opérateurs ont des contraintes légales. Free Mobile le suit de près, avec de nombreuses activations sur la bande des 1 800 MHz.



Comme chaque mois, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) [présente les déclarations](#) d'antennes et de supports 4G des opérateurs. Selon le bilan de février, ce sont désormais 32 000 sites 4G qui sont autorisés sur le territoire. Comme il convient de le rappeler, elle ne vérifie pas les dires des groupes télécom ; ce qui a déjà mené [à quelques déconvenues](#).

Voici le détail pour le mois de février, avec les changements [depuis janvier](#) :

### Bouygues Telecom :

- 2 600 MHz : 1 554 (stable depuis janvier)
- 1 800 MHz : 7 370 (soit 1 de moins)
- 800 MHz : 8 109 (soit 135 de plus)
- 700 MHz : 1 (soit 2 de moins)
- **Total d'antennes : 17 034 (soit 132 de plus)**
- **Supports : 11 121 (soit 74 de plus)**

### Orange :

- 2 600 MHz : 6 812 (soit 28 de plus)
- 1 800 MHz : 727 (soit 20 de plus)
- 800 MHz : 7 950 (soit 170 de plus)
- 700 MHz : 0 (pas de changement)
- **Total d'antennes : 15 489 (soit 218 de plus)**
- **Supports : 10 500 (soit 165 de plus)**

### Free Mobile :

- 2 600 MHz : 7 924 (soit 116 de plus)
- 1 800 MHz : 4 456 (soit 417 de plus)
- 700 MHz : 435 (soit 47 de plus)
- **Total d'antennes : 12 815 (soit 580 de plus)**
- **Supports : 7 938 (soit 122 de plus)**

### SFR :

- 2 600 MHz : 3 299 (soit 90 de plus)
- 1 800 MHz : 4 687 (soit 409 de plus)
- 800 MHz : 10 342 (soit 324 de plus)
- 700 MHz : 0 (pas de changement)
- **Total d'antennes : 18 328 (soit 823 de plus)**
- **Supports : 10 687 (soit 346 de plus)**

## Les 800 MHz ont la faveur des opérateurs en février

Le rythme des déploiements décélère mais les places restent globalement les mêmes. Comme en janvier, [SFR](#) et [Free Mobile](#) sont les deux opérateurs qui ont le plus déployé d'antennes, respectivement 823 et 580. Ils sont suivis par [Orange](#) (165 antennes de plus), quand [Bouygues Telecom](#) ferme la marche (74 antennes). SFR mène également sur le compte de nouveaux supports (+346), suivi par Orange (+165), [Free Mobile](#) (+122) et Bouygues Telecom (+74).

SFR affiche notamment une belle performance sur les 1 800 MHz (+409 antennes) et sur les 800 MHz (+324). Le mois de février n'a, en fait, pas été faste pour Bouygues, qui annonce un nombre stable d'antennes sur les 2 600 MHz, deux de moins sur les 700 MHz et une de moins sur les 1 800 MHz. Seuls les 800 MHz sont en progrès, avec 135 nouvelles installations.

Sur la bande des 700MHz, [Bouygues Telecom](#) ne se retrouve donc plus qu'avec une seule antenne en service, tandis qu'[Orange](#) et [SFR](#) n'ont même pas la moindre autorisation. Au final, [Free Mobile](#) est le seul à s'intéresser à celle-ci avec 435 antennes au total, mais il faut rappeler qu'il n'a rien sur la bande des 800 MHz, l'autre bloc sur les fréquences en « or ».

## Des obligations qui semblent respectées en 4G « 800 MHz »

Rappelons que les deux opérateurs ont des obligations contraignantes en matière de 4G « 800 MHz » en zones peu denses, qui obligent à ne pas relâcher l'effort. Le topo est le même pour Orange, dont les activations sont les plus nombreuses sur cette bande (170). [Free Mobile](#), qui ne dispose pas de licence sur cette bande, n'est donc pas concerné par ces obligations. Son effort s'est concentré sur les 1 800 MHz le mois dernier, avec 417 activations déclarées.

Selon les derniers chiffres de l'Arcep, les trois opérateurs concernés ont bien tenu leurs engagements sur la bande des 800 MHz au 1er janvier, avec 40 % de la population couverte en zones moins denses. Une réussite affichée qui n'était pas évidente il y a encore quelques mois, qu'il reste encore à confirmer avec des mesures du régulateur. Le tableau est moins reluisant concernant la 2G en zone blanche, [près de 300 centres-bourgs](#) attendant encore les pylônes de l'État, où les opérateurs doivent poser des antennes mutualisées.